



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ
ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ
ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ

COMPTE RENDU

349^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

DATE :	Le 20 janvier 2017
ENDROIT :	Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Levesque Est, Québec Salle de travail 8B
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Suzann Méthot, présidente, Québec Daniel Berrouard, Québec Brian Craik, GNC Robert Joly, Québec Paul John Murdoch, GNC
Secrétaire exécutive :	Marie-Michèle Tessier

1) DÉBUT DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté. Deux points sont ajoutés pour discuter des guides du MERN et du registre d'évaluation environnementale.

2) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 348^E RÉUNION

Le compte rendu de la 348^e réunion est adopté tel quel.

3) SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Le suivi de la correspondance du 30 novembre 2016 au 20 janvier 2017 est présenté à l'annexe A.

4) PROLONGEMENT DE LA ROUTE 167 NORD PAR LE MTQ

- a) Rapport de suivi suite aux travaux réalisés aux sites C2 et C3 – programme de compensation de l'habitat du poisson
 - *État de la situation*

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 27 octobre 2016 une correspondance de l'Administratrice lui transmettant le programme de suivi suite aux travaux réalisés aux sites C2 et C3 dans le cadre du programme de compensation de l'habitat du poisson du projet de la route 167 Nord par le MTQ.

ATTENDU QU'il n'y a plus de chemin ni de ponceau au site C-3 qui se trouve à une bonne distance de la route 167 Nord vers les monts Otish. Le MTQ n'est donc plus tenu de surveiller le lit du cours d'eau à cet endroit.

ATTENDU QUE, pour l'ensemble des autres traversées de cours d'eau installées le long de la route, le ministère des Transports, via le centre de services de Chibougamau, fait un suivi régulier dans le but d'éviter que les débris ligneux (apportés par une crue ou par les castors) puissent endommager les infrastructures. Le cas échéant, des autorisations seront demandées aux instances locales afin d'apporter les correctifs requis (ex. démantèlement graduel d'un barrage de castors).

ATTENDU QUE le MTQ a répondu à la satisfaction du COMEX aux questions d'éclaircissements qui lui ont été signifiées dans le cadre de l'analyse du Rapport.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0120-01 : de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi suite aux travaux réalisés aux sites C2 et C3 et, après avoir reçu quelques éclaircissements de la part du promoteur, n'ont pas de commentaires sur ce sujet.

Action : Envoyer une lettre à l'Administratrice provinciale.

- b) Rapport de suivi environnemental – Bilan du programme de désaffectation et de restauration des sites affectés par les travaux sur les lots A et B
- *Pour information*

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 15 septembre 2016 le bilan du programme de désaffectation et de restauration des sites affectés par les travaux sur les lots A et B.

ATTENDU QUE dans son rapport de suivi, le MTQ mentionne qu'un déversement accidentel a eu lieu et qu'aucune intervention n'avait été faite. Le MTQ précise toutefois que ce déversement était hors chantier et qu'il était sous la responsabilité de la Nation crie de Mistissini. Le site a depuis été échantillonné par une firme spécialisée et les travaux d'excavation et d'élimination des sols contaminés ont été effectués à l'automne 2016 dans le site de traitement de la communauté.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0120-02 : de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi environnemental – Bilan du programme de désaffectation et de restauration des sites affectés par les travaux sur les lots A et B et n'ont pas de commentaires sur ce sujet.

Action : Envoyer une lettre à l'Administratrice provinciale.

5) RENCONTRE AVEC LE CCQF

ATTENDU QUE, dans son plan d'action, le COMEX veut initier des rencontres, visant à mieux comprendre les rôles et mandats de différents organismes créés dans le cadre du Chapitre 22 de la CBJNQ ou des ententes qui en découlent.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont rencontré M. Hervé Deschênes, président du Conseil Cri-Québec sur la foresterie (CCQF), ainsi que Marie Gosselin, directrice générale de l'organisme.

ATTENDU QUE la discussion a porté sur les rôles et les mandats de chacun, les enjeux reliés aux grandes routes forestières, les impacts de l'aménagement forestier sur la grande faune, le processus de concertation des communautés par le CCQF, le nouveau régime d'aménagement forestier adapté, etc.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0120-03 : de transmettre une lettre de remerciements au CCQF pour leur présence et d'organiser désormais des rencontres statutaires entre le COMEX et le CCQF afin d'échanger sur les mandats respectifs de chacun de manière plus régulière, et au besoin, selon les dossiers soumis en examen et qui requerraient des avis du CCQF.

Action : Envoyer une lettre au CCQF.

6) SUIVI DU PLAN D'ACTION 2016-2017 – GRANDES ORIENTATIONS POUR 2017

ATTENDU QUE certains efforts ont été réalisés par le COMEX afin de réaliser les actions prévues à son plan d'action pour une meilleure participation publique. Le COMEX entend poursuivre les actions en ce sens.

ATTENDU QUE le COMEX désire déployer des efforts supplémentaires dans le but de favoriser l'intégration des dernières avancées scientifiques dans le cadre de ses examens, particulièrement en ce qui a trait aux changements climatiques et au caribou forestier, son plan d'action sera bonifié en ce sens. Des présentations sur divers sujets pourraient notamment être organisées à l'intention des membres du COMEX et des analystes, incluant les résultats des projets de recherche en cours faisant partie intégrante de plans de compensation de certains projets miniers sur le territoire de la Baie-James.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident que :

#2017-0120-04 : des présentations sur le mandat du COMEX et sur le processus d'examen environnemental et social du régime nordique de la Baie-James pourront être faites sur différentes plates-formes, tels que congrès et forums à venir.

7) Suivi sur les guides MERN

ATTENDU QUE le CCEBJ, via son sous-comité sur la participation publique, a transmis une invitation pour un atelier de travail sur la rédaction d'un guide à l'intention des promoteurs. Robert Joly et Suzann Méthot assisteront à cette rencontre prévue le 2 février.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont fait des observations sur deux documents produits par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) : *le Guide sur l'organisation d'une consultation publique par le promoteur d'un projet minier* et *le Guide pour l'organisation d'un comité de suivi* et qu'ils constatent qu'ils pourraient entraîner une certaine confusion dans le cadre de l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident que :

#2017-0120-05 : de consulter les membres, puis de transmettre une correspondance à la présidente du CCEBJ pour faire état des préoccupations du COMEX. Compte tenu de l'implication du CCEBJ dans le développement de modes de participation publique sur le territoire de la Baie-James, le COMEX souhaite que le CCEBJ porte attention à ces documents et qu'il intervienne, le cas échéant, auprès du MERN.

Action : Consulter les membres puis envoyer une lettre à la présidente du CCEBJ et mettre les administrateurs provincial et régional en copie conforme.

8) REGISTRE PUBLIC D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

ATTENDU QU'à l'automne 2014, le COMEX s'est doté d'un site Internet afin d'informer le public sur la gouvernance, les travaux en cours et sur chacun des projets à l'étude ou étudiés par le COMEX.

ATTENDU QUE le COMEX était informé, qu'en parallèle, le MDDELCC travaillait à l'élaboration d'un registre public des évaluations environnementales afin de mettre en ligne l'ensemble des documents produits dans le cadre des procédures d'évaluation environnementale au Québec.

ATTENDU QUE compte tenu du volume de dossiers qui sont soumis à son examen et de la lourdeur technique reliée à une telle opération, le COMEX n'est pas en mesure de rendre accessibles tous les documents analysés.

ATTENDU QUE le COMEX désire déployer tous les efforts nécessaires pour favoriser une meilleure participation publique à ses examens et une meilleure transparence dans le cadre de ses examens.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0120-06 : d'envoyer une correspondance pour demander la mise en ligne d'un registre public des évaluations environnementales, incluant les documents des projets situés au sud du 55^e parallèle du territoire régi par CBJNQ, le plus rapidement possible étant donné les bénéfices escomptés pour l'ensemble des parties prenantes à l'échelle du Québec tout entier.

Action : Envoyer une lettre à l'Administratrice provinciale.

9) VARIA

- Un tableau faisant état de l'avancement des conditions contenues dans différents certificats d'autorisation émis est actuellement en préparation. Celui-ci devrait être déposé lors d'une des prochaines rencontres du COMEX.
- Une rencontre entre les analystes du MDDELCC et du GNC pourrait prochainement être organisée pour faire le point sur l'ensemble des projets actuellement en cours d'examen ou en voie de l'être et dans le but de connaître les besoins en formation et de favoriser l'intégration des récentes avancées scientifiques dans les analyses faites par le COMEX.
- Le COMEX s'informerait de l'avancement du dossier de la Mine Bachelor relativement au certificat de non-conformité émis par la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec à Ressources Métanor.
- Dans le contexte où le MDDELCC est à préparer un projet de règlement pour remplacer la Directive 019, compte tenu de l'importance de la Directive 019 dans l'approbation des projets miniers soumis à l'examen, le COMEX compte s'enquérir auprès des analystes de propositions qui seraient nécessaires afin que le nouveau règlement tienne suffisamment compte du contexte nordique. Le cas échéant, le COMEX communiquera ces propositions à Félix-Antoine Blanchard, attaché au dossier au MDDELCC.
- Une rencontre entre les présidents du COMEX, du COMEV, du COFEX et du CCEBJ aura lieu quand la présidence du COFEX sera annoncée.

10) PROCHAINES RÉUNIONS

Les prochaines réunions sont prévues les 15 février, 15 mars à Nemaska, 19 avril et 18 mai prochains.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 30 novembre au 23 janvier 2017

PROJET	DE	À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
Construction d'un chemin minier reliant la route 167 au projet diamantifère Renard 3214-05-080	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Réponses aux questions et commentaires du COMEX sur le certificat de terminaison de la route 167 Nord	Reçu : 20 décembre 2016	-	<i>-Pour information</i>
Projet minier Troilus (3214-14-025)	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Complément d'information à la demande de modification pour le bassin de rétention	Réception : 16 janvier 2017		<i>- Pour recommandation</i>
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert 3214-10-017	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. provinciale	Commentaires du COMEX sur la lettre d'information présentant des éclaircissements sur les travaux à venir au PK 170	Transmission : 22 décembre 2016 Accusé réception : 5 janvier 2017 Copie de la correspondance au promoteur : 18 janvier 2017	- En attente d'une demande de modification de CA	<i>-Pour information</i>
Projet minier Whabouchi 3214-14-052	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. provinciale	Commentaires du COMEX sur le suivi des conditions 2, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 17 à 19, 24 et 25	Transmission : 10 janvier 2017 Accusé réception : 11 janvier 2017	- En attente du dépôt des plans et des rapports préliminaires	<i>- Pour information</i>
Projet minier BlackRock 3214-14-050	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. provinciale	Commentaires du COMEX sur la demande de prolongation de la validité du CA	Transmission : 10 janvier 2017 Accusé réception : 11 janvier 2017 Copie de la correspondance au promoteur : 16 janvier 2017	- En attente d'une demande de modification de CA	<i>- Pour information</i>

PROJET	DE	À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
Projet minier Bachelor 3214-14-027	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. provinciale	Recommandation d'autorisation avec conditions pour l'exploitation et le traitement de minerai d'or	Transmission : 10 janvier 2017 Accusé réception : 11 janvier 2017		- <i>Pour information</i>
Projet de prolongation de la route 167N (3214-05-080) et projet diamantifère Renard (3214-14-041)	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. provinciale	Commentaires du COMEX sur le suivi de la grande faune 2015	Transmission : 11 janvier 2017 Accusé réception : 12 janvier 2017		- <i>Pour information</i>
Suivi des conditions contenues dans les CA	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. Provinciale Isaac Voyageur Admin. régional	Information à propos du suivi des conditions contenues dans les certificats d'autorisation à être émis	Transmission : 19 janvier 2017 Accusé réception : 23 janvier 2017		- <i>Pour information</i>